



Express Scripts Canada^{MD}
6985, Financial Drive, bureau 300
Mississauga, ON L5N 0G3

Le 22 janvier 2026

À l'attention des fournisseurs de soins dentaires

**** Veuillez noter que le présent avis ne touche pas le Programme des SSNA ****
Passage au transfert électronique de fonds pour les fournisseurs de soins dentaires
d'ici le 1^{er} avril 2026

Comme nous vous l'avons annoncé le 15 octobre 2025, Express Scripts Canada cessera d'envoyer des paiements par chèque pour les demandes de règlement. Nous encourageons les fournisseurs à s'inscrire au transfert électronique de fonds (TEF) d'ici le 1^{er} avril 2026, car le TEF deviendra **le seul mode de paiement** pour les demandes de règlement après cette date.

Mesures à prendre :

- Si vous êtes **déjà inscrits aux paiements par TEF**, veuillez vous assurer que vos renseignements bancaires sont à jour.
- **Vous n'avez aucune mesure à prendre** si vous recevez déjà vos paiements par TEF.
- Si vous n'êtes **pas encore inscrits aux paiements par TEF**, veuillez le faire dès que possible afin d'éviter tout retard de paiement.

Ce que vous devez faire :

Si vous **n'êtes pas inscrit aux paiements par TEF**, veuillez mettre à jour votre mode de paiement afin d'éviter les retards liés aux paiements des demandes de règlement.

Comment s'inscrire au TEF

Vous devez soumettre les documents ci-dessous :

- 1) [Formulaire de modification des renseignements sur le fournisseur de soins dentaires](#) (*cliquez sur le lien pour accéder au formulaire*)
 - a. Si vous travaillez dans plus de deux cabinets, vous devez remplir des formulaires supplémentaires.
- 2) Chèque ANNULÉ ou lettre de l'institution financière

Renseignements supplémentaires

1. Comment Express Scripts Canada utilisera-t-elle vos renseignements bancaires?
 - a. Dépôts seulement – Le TEF ne sert qu'au dépôt des paiements.
 - b. Aucun retrait, tel qu'il est clairement indiqué dans le Formulaire de modification des renseignements sur le fournisseur de soins dentaires.Soyez rassuré, vous gardez le plein contrôle de votre compte bancaire.
2. Désinscription : Quand un dentiste cesse de travailler dans un cabinet, son inscription au TEF prend fin, par suite d'une des actions ci-dessous.
 - a. Mise à jour automatique des dossiers : Express Scripts Canada reçoit des dossiers de l'ACDQ/l'ADC qui contiennent la date de fin d'emploi du fournisseur ainsi que les numéros de cabinet. Express Scripts Canada met à jour manuellement l'état du fournisseur dans son système en fonction des renseignements reçus.

- b. Confirmation directe : Les fournisseurs peuvent demander de se désinscrire par :
 - i. Courriel
 - ii. Télécopieur
 - iii. Téléphone
3. Comment Express Scripts Canada valide-t-elle les renseignements pour éviter les modifications frauduleuses?
 - a. Vérification de la source : Les modifications provenant de l'ACDQ/l'ADC sont considérées comme fiables, puisque ces organismes maintiennent à jour les renseignements des fournisseurs.
 - b. Vérifications manuelles : Le personnel d'Express Scripts Canada effectue manuellement les vérifications et les modifications, puis s'assure que les renseignements sont exacts.
 - c. Communication directe avec le fournisseur : Quand des modifications sont demandées directement, Express Scripts Canada vérifie l'identité du demandeur au moyen de ses coordonnées et des renseignements au dossier.

Pour télécharger le [Formulaire de modification des renseignements sur le fournisseur de soins dentaires](#) :

- Rendez-vous à la page <https://www.express-scripts.ca/fr>.
- Cliquez sur **Documents à télécharger et ressources** dans le coin supérieur gauche de la page.
- Rendez-vous à la section **Fournisseurs de soins dentaires**.

Vous pouvez soumettre les documents à Express Scripts Canada de l'une des manières suivantes :

- **Téléversement sécurisé** au moyen du Formulaire à remplir par les fournisseurs : <https://www.express-scripts.ca/fr/healthcare-providers/become-a-provider>
- **Télécopieur** : 1 855 622-0669

Si vous avez des questions au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec le Centre d'appels d'Express Scripts Canada à l'intention des fournisseurs.

Centre d'appels à l'intention des fournisseurs

Numéro sans frais : 1 800 563-3274

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h 30, heure de l'Est

N'attendez pas! Agissez maintenant pour que vos paiements ne soient pas interrompus et pour favoriser un avenir plus vert.

Veillez accepter nos meilleures salutations.
Express Scripts Canada